

Rapport de gestion ↳ 2023

Genedis



1

Faits marquants

Chiffres clés	07
Faits marquants	08

2

Organisation et gouvernance

Organisation	11
Gouvernance	12
Développement durable	13
Groupe et participations	14
Zone de desserte	15
Services aux collectivités	16

3

Apporter des solutions innovantes et durables

Services énergétiques	19
Services multimédias	20
Réseau de télécommunication	21
Gestion de l'eau	22

4

Contribuer à la transition énergétique

Réseau électrique	24
Éclairage public	25
Transition énergétique	26
Chauffage à distance	27

5

S'engager pour le bien-être

Ressources humaines	29
Santé et sécurité	30

6

Sociétés filles et partenaires

Setelec	32
Roman	33
Vizen	33
Inera / Smart Data Energie	34

7

Finances

Comptes annuels	36
Comptes consolidés	45

S'adapter et anticiper: les maîtres mots

En 2023, Genedis a poursuivi ses activités dans un contexte encore marqué par la crise énergétique. Elle a accompagné une clientèle soucieuse de réaliser des économies d'énergie et de réduire sa facture d'électricité. Une mission qu'elle poursuivra aux côtés des autres acteurs de l'énergie pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.



Francis Dumas
Président

→ Si la situation énergétique semble s'être stabilisée, les défis en faveur de la transition énergétique sont encore grands.

L'année 2023 a vu le prix de l'énergie exploser, tout particulièrement en Valais, où les tarifs étaient restés bas durant de nombreuses années. Pour soutenir les particuliers et les entreprises, Genedis a mené des campagnes de communication sur les économies d'énergie, délivré des conseils sur l'efficacité énergétique et intensifié la promotion de ses solutions de production renouvelable. Elle a confié ses services photovoltaïques clés en main à sa société Setelec, laquelle dispose depuis 2023 des ressources nécessaires pour installer des centrales et ainsi mieux répondre à la demande croissante. Elle a aussi accompagné ses clients « grands consommateurs » dans les préparatifs en cas de pénurie d'électricité.

Si la situation énergétique semble s'être stabilisée, les défis en faveur de la transition énergétique sont encore grands. Afin d'être en mesure de concurrencer les principaux acteurs du marché, Genedis cultive des partenariats pour proposer des services innovants, aptes à répondre aux attentes de la clientèle. Le meilleur exemple de ces collaborations dans le domaine de l'énergie est sans conteste celui de la société Inera, lancée en 2018 par quatre acteurs valaisans et qui compte désormais parmi ses actionnaires dix distributeurs issus de toute la Suisse occidentale.

En outre, l'énergie était au cœur des débats parlementaires avec l'élaboration de nouvelles lois, tant au niveau fédéral que cantonal. Ces évolutions législatives forcent les distributeurs à développer leurs activités et leurs services en conséquence, afin de permettre à leur clientèle de s'adapter au nouveau cadre légal. Sans oublier la modernisation du réseau et la mise en place du smart grid (réseau intelligent) avec tous les défis que cela implique, aussi bien en matière de technique que d'investissement.

Dans ce contexte dynamique, nous pouvons nous réjouir d'excellents résultats, nous permettant de poursuivre nos engagements avec sérénité.

Après un changement d'identité réussi l'année précédente, la mutation s'est poursuivie en 2023 avec la fusion des sociétés Genedis, Télédis et SAE au sein d'une même entité consolidée. Cette évolution a nécessité un important travail administratif, notamment pour la comptabilité et la facturation. La fusion a été validée lors de l'Assemblée générale et s'est accompagnée de l'entrée dans le capital-actions de Genedis de la Commune d'Ardon et de celle de Monthey.

En 2023, nous avons également pu nous réjouir de l'entrée de Genedis dans l'actionnariat de la société Salanfe SA, ce qui permettra à notre entreprise de contrôler plus du quart de son approvisionnement, l'objectif étant d'atteindre les 50% à moyen terme.

Hausse contenue du prix de l'électricité

Au mois d'août, la majorité des distributeurs helvétiques ont annoncé une nouvelle hausse pour l'année suivante. Cette augmentation est principalement due aux achats énergétiques réalisés durant la crise, à l'instauration d'une nouvelle taxe par la Confédération pour financer sa réserve d'électricité et à la hausse des coûts d'utilisation des réseaux haute tension national et régionaux.

Malgré cette situation, Genedis a réussi à contenir la hausse et a annoncé les tarifs 2024 les plus bas parmi les grands distributeurs valaisans. Cela a été rendu possible par une gestion rigoureuse du portefeuille d'approvisionnement, qui a permis de baisser le prix de l'énergie et de compenser quelque peu les hausses décidées à l'échelle régionale ou de la Confédération.

Miser sur la fibre optique pour relever les défis du multimédia

Dans le domaine du multimédia, Genedis a poursuivi la distribution des produits netplus Bli Bla Blo avec des offres et campagnes promotionnelles dans un secteur à la concurrence farouche. Elle a également commencé à commercialiser les produits de Sweez, une nouvelle marque « low cost » lancée par netplus et destinée à répondre aux attentes des nouvelles générations, plus digitalisées et autonomes. La gamme Business PME est, pour sa part, toujours adoptée par de nombreuses entreprises de notre zone de desserte, soucieuses de bénéficier des conseils personnalisés d'un acteur de proximité capable de répondre à tous leurs besoins dans les domaines des télécommunications et du multimédia.

Pour distribuer certaines de ces prestations, Genedis peut s'appuyer sur un réseau de fibre optique de plus de 2130 kilomètres, dont elle poursuit l'extension aussi bien en plaine que dans les vallées latérales. Nous sommes convaincus que cette technologie est la plus stable et performante pour répondre aux défis d'au-

jourd'hui comme de demain, qu'il s'agisse de l'essor du télétravail ou de l'utilisation d'appareils ou de services en ligne nécessitant un débit toujours plus élevé.

Pour conclure, nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble du personnel et nos actionnaires pour leur implication dans le développement du Groupe Genedis, ainsi que notre clientèle et nos partenaires pour leur confiance.

➔ Genedis peut s'appuyer sur un réseau de fibre optique de plus de 2130 kilomètres, dont elle poursuit l'extension aussi bien en plaine que dans les vallées latérales.

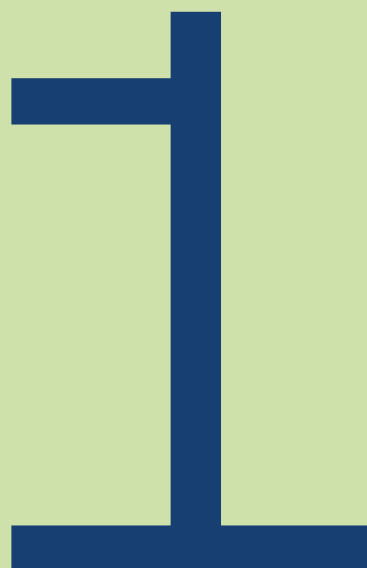


Philippe Délèze
Directeur



Faits marquants

Chapitre



107,1

millions de chiffre d'affaires

288

millions de kWh d'énergie
100% renouvelable livrés

51

communes alimentées en électricité
et/ou télécommunications du
Valais central à la Riviera vaudoise

16,9

millions de bénéfice d'exploitation
avant amortissements

4598

clientes et clients Greenelec ont choisi une énergie 100% valaisanne
et issue d'un mix hydraulique-solaire-éolien
(pour 1,5 centime de + par kWh)

219

collaboratrices et collaborateurs

2,45

millions investis dans le développement
de l'énergie solaire

99,7

km de fibre optique supplémentaires installés

310

nouveaux bâtiments raccordés au réseau de fibre optique,
ce qui représente 800 nouveaux logements
ou locaux commerciaux

Un positionnement renforcé

En 2023, les sociétés Genedis, Télédís et la Société anonyme d'électricité d'Ardon (SAE) ont été fusionnées au sein d'une même entité consolidée. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement du changement d'identité réalisé l'année précédente, ainsi que des réorganisations internes entreprises pour concentrer la gestion des réseaux électriques et de télécommunication dans un seul département, afin de favoriser les synergies entre ces deux domaines.

En outre, la fusion a permis l'entrée d'Ardon et de Monthey dans le capital-actions de Genedis, les deux communes étant actionnaires minoritaires de SAE, pour la première, et de Télédís, pour la seconde. Après Saint-Maurice en 2022, l'entrée de ces deux nouvelles collectivités porte le nombre d'actionnaires à 19 et participe à un renforcement du positionnement régional de Genedis.

→ Francis Dumas et Philippe Délèze, respectivement président et directeur de Genedis, entourent Stéphane Coppey, président de Monthey, et Pierre-Marie Broccard, président d'Ardon.



Acquisition de 22% des parts de Salanfe SA

Afin de sécuriser son approvisionnement et de renforcer son indépendance vis-à-vis du marché, Genedis a fait l'acquisition de 22,04% des parts de Salanfe SA, correspondant aux participations d'Évionnaz, de Salvan et de Vernayaz. Ces trois communes avaient fait appel à Genedis dès 2017 afin de les accompagner dans le processus de retour des concessions. En 2022, les assemblées primaires avaient accepté la vente des actions communales à Genedis.

L'opération s'est officiellement déroulée à l'été 2023, pour un montant de quelque 22 millions de francs,

dont neuf versés en deux tranches en 2023 et 2028. Le solde fait l'objet d'une rente de ressources, mécanisme par lequel Genedis partagera le bénéfice de la vente d'électricité avec les trois communes durant les 80 ans de la concession.

Avec ses participations dans Salanfe SA, Genedis recevra, dès 2033, 24 millions de kWh issus de la force hydraulique régionale. Elle aura alors la maîtrise de plus d'un quart de son approvisionnement. Une part qu'elle espère porter à 50% à moyen terme.

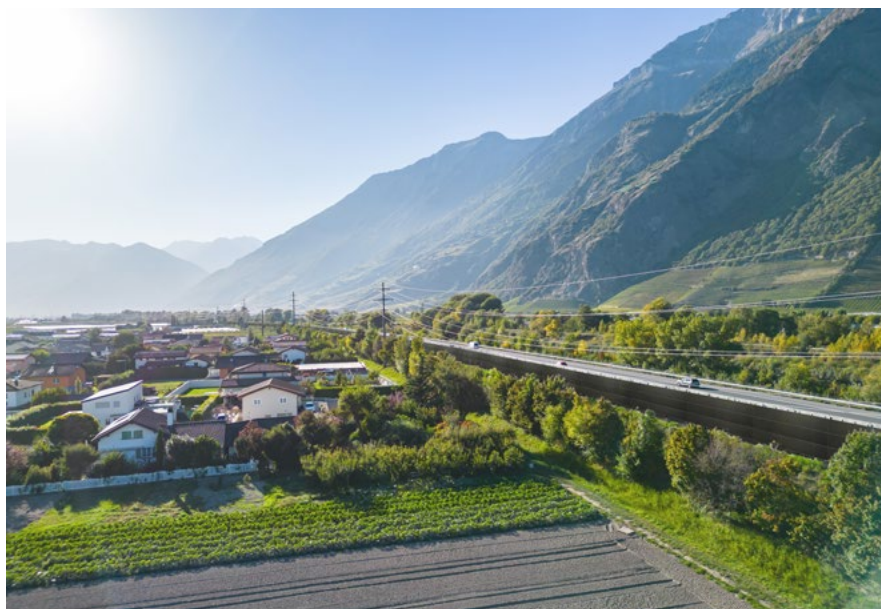
Genedis équipera l'A9 en panneaux solaires

Dès 2025, sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU), Genedis assurera la mise en place, la surveillance et l'entretien d'environ 4000 panneaux photovoltaïques le long de l'autoroute A9. Ce projet vise à utiliser le bâti existant, à l'image des parois antibruit, comme support à la production d'énergie renouvelable.

Les installations, qui seront invisibles depuis la bande roulante pour des raisons de sécurité, seront réparties sur cinq tronçons, à Saint-Maurice, Vernayaz, Saxon,

Riddes et Granges. Au total, ce sont plus de 1,5 GWh qui seront produits et gérés par Genedis, soit l'équivalent de la consommation de 330 ménages.

Les panneaux solaires n'auront aucun impact sur le paysage et l'environnement, puisqu'ils habilleront des infrastructures déjà en place. Genedis poursuivra en outre sa collaboration avec les filières de revalorisation industrielle pour le recyclage des équipements, dont la durée de vie est d'une trentaine d'années.



Aux abords de Saxon, les panneaux photovoltaïques seront déployés sur les parois antibruit, sur un tronçon de 1,5 kilomètre (photomontage).

Tarifs 2024 : hausse maîtrisée

Après un bond historique l'an dernier, les tarifs 2024 de l'électricité, communiqués en août 2023, continuent leur ascension, de manière moins spectaculaire toutefois. Si le prix de l'énergie est encore influencé par les achats effectués durant la crise, la hausse s'explique également par la nouvelle taxe fédérale liée à la réserve d'électricité pour sécuriser l'approvisionnement hivernal du pays, ainsi que par l'augmentation des coûts d'acheminement du courant sur les lignes haute tension nationales et régionales.

Genedis compense la hausse des coûts exogènes grâce à sa stratégie d'approvisionnement rigoureuse, qui lui a permis d'enregistrer une baisse de 1 ct/kWh du coût de l'énergie et d'afficher les tarifs 2024 les plus bas parmi ceux des quatre principaux distributeurs du Valais romand. Pour un ménage moyen consommant 4500 kWh, le tarif sera de 28,44 ct/kWh (+3,6% par rapport à 2023), ce qui représente une hausse annuelle d'environ 40 francs.

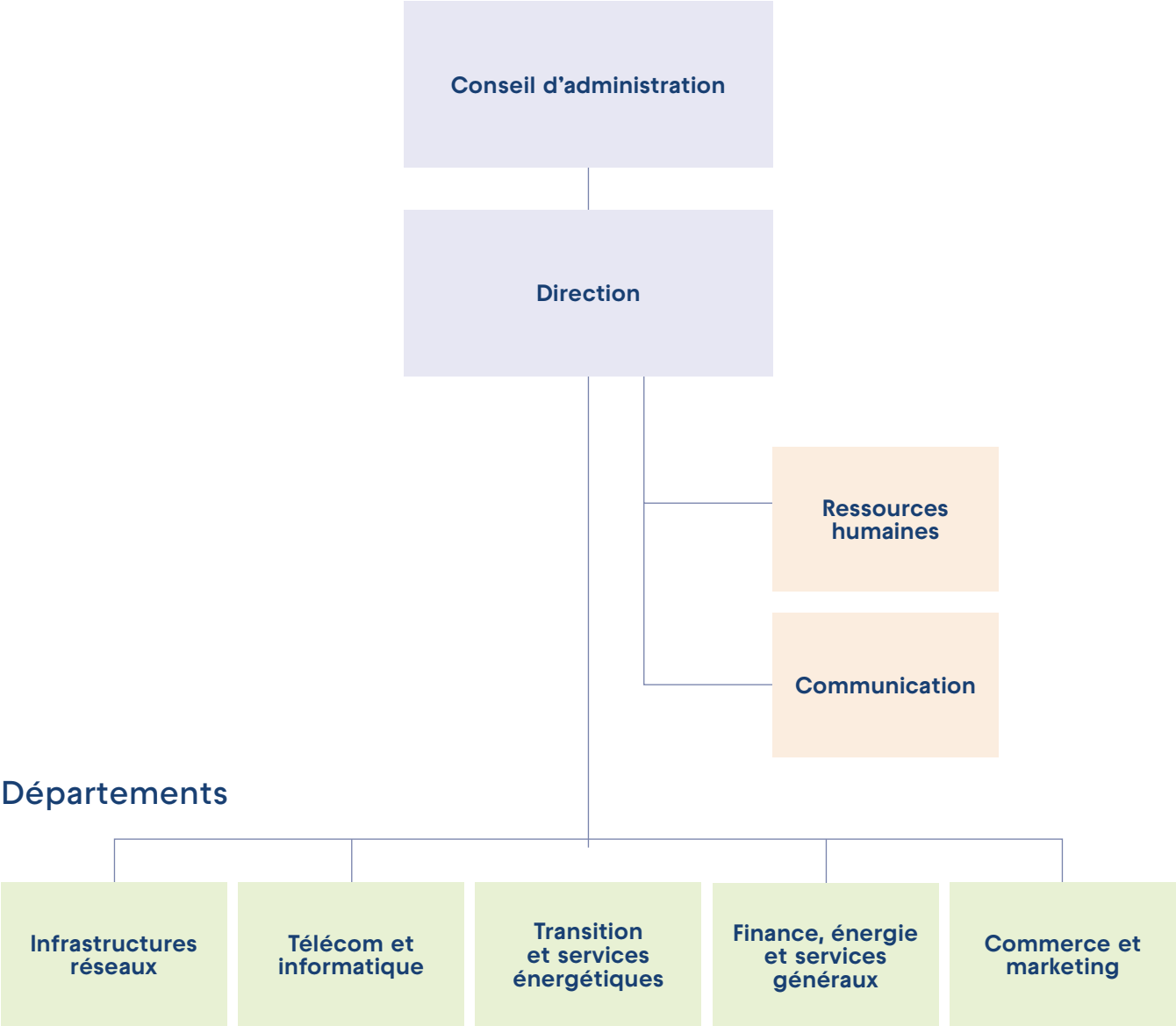


Organisation et gouvernance

Chapitre

2

Organisation



Direction

Le Groupe Genedis est emmené par un directeur et cinq responsables de département.

Nom	Fonction
Philippe Délèze	Direction
Blaise Borgeat	Finances, énergie et services généraux
Paul-Alain Clivaz	Transition et services énergétiques
Joël Duc	Télécom et informatique
David Mottet	Infrastructures réseaux
Alain Neuwerth	Commerce et marketing

Conseil d'administration

Genedis est un groupe essentiellement en mains publiques. Son conseil d'administration est composé de représentants des communes actionnaires et d'un représentant des Forces motrices valaisannes (FMV).

Les 18 communes actionnaires sur lesquelles est implanté le réseau électrique de Genedis se répartissent 80% des actions. Le solde appartient aux Forces motrices valaisannes (FMV).

Le conseil d'administration est ainsi composé de 19 membres, un pour chaque actionnaire. Il est élu par l'Assemblée générale pour une durée de quatre ans.

Composition (au 31.12.2023)

Nom	Fonction	Commune
Francis Dumas*	Président	Nendaz
Daniel Fournier*	Vice-président	Dorénaz
Narcisse Crettenand*	Secrétaire	Isérables
Pierre-Marie Broccard	Membre	Ardon
Stéphane Coppey	Membre	Monthey
Claude Crittin*	Membre	Chamoson
Jean-Luc Denis	Membre	Leytron
Muriel Favre*	Membre	Vérossaz
Victor Gay-Crosier	Membre	Trient
Xavier Lavanchy	Membre	St-Maurice
Stéphane Maret*	Membre	FMV
Caroline Monnet	Membre	Riddes
Florian Piasenta*	Membre	Salvan
Philippe Resenterra	Membre	Vernayaz
Andrea Ridolfi	Membre	Finhaut
Christian Roth	Membre	Saxon
Olivier Saillen	Membre	Massongex
Valérie Santacroce-Tacchini	Membre	Évionnaz
Charles-Henri Thurre	Membre	Saillon

*Membre du Comité de direction.

Une nouvelle étape franchie

En 2023, Genedis a poursuivi sa démarche de développement durable. Elle a mené un processus de consultation pour identifier les attentes et préoccupations de l'ensemble des parties prenantes. À terme, la démarche sera intégrée à la gouvernance de l'entreprise.

Une démarche de développement durable comporte une double analyse. D'une part, elle permet d'identifier les domaines susceptibles d'avoir un impact sur la performance opérationnelle et financière d'une entreprise. D'autre part, elle évalue l'impact des activités sur l'environnement, l'économie et le tissu social. Pour la réaliser, il est nécessaire de consulter les parties prenantes, qu'il s'agisse des actionnaires, des collaborateurs, des clients, des partenaires, etc. C'est le travail auquel s'est attelée Genedis en 2023, dans le cadre de sa démarche débutée en 2021.

Différentes méthodes de consultation ont été utilisées, par exemple des entretiens individuels, en groupes, ou des questionnaires en ligne. Elles ont permis d'identifier quels sont, dans les activités de Genedis,

les enjeux de développement les plus importants pour les parties prenantes, ainsi que 17 thématiques de développement durable, comme le changement climatique, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, ou la préservation des écosystèmes.

La démarche de développement durable se poursuit. La prochaine étape est de créer une matrice de matérialité sur la base des résultats des consultations et de l'analyse des risques stratégiques et opérationnels 2024. Cette matrice mettra en évidence les priorités sur lesquelles devront s'aligner la stratégie et les objectifs de Genedis. À terme, la démarche sera totalement intégrée à la gouvernance et à la gestion de l'entreprise.



Positionnement renforcé, avenir serein

Depuis plusieurs années, le Groupe Genedis investit dans des entreprises de services, des plateformes de développement de partenariats et des sociétés de production d'énergies renouvelables. Tour d'horizon.

Sociétés du Groupe

- **Genedis**
Approvisionnement et distribution d'électricité, gestion de réseaux, services énergétiques et multimédias
- **Setelec**
Installations électriques et solaires
- **Vizen**
Santé et sécurité au travail
- **Roman**
Pompes à chaleur

Plateformes de développement et partenariats*

- **Inera**
Services énergétiques
- **Net+**
Multimédia
- **SD énergie**
Gestion de données de consommation énergétique
- **Valt**
Réseau de bornes de recharge

Réseaux électriques et télécoms*

- **Valgrid**
Électricité
- **Net+ Léman**
Télécom

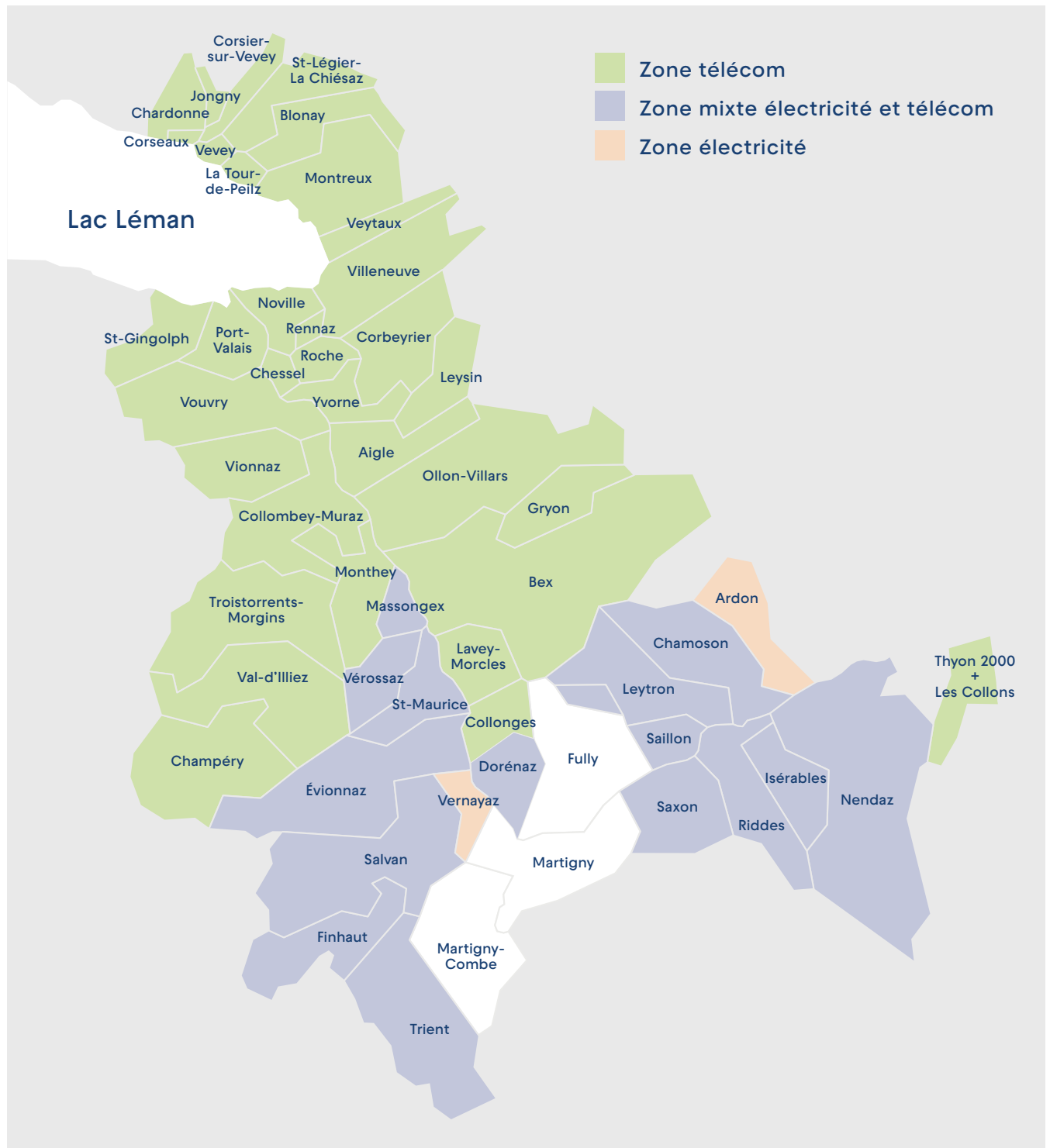
Sociétés de production d'énergies renouvelables*

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| → STEVT
Hydraulique | → Saxon Soleil
Solaire |
| → FMdF
Hydraulique | → RhônEole
Éolien |
| → Salanfe
Hydraulique | → ValEole
Éolien |
| → AirSolaire
Solaire | |

* Voir participations en page 42.

Au service de 51 communes

La société Genedis, dont la zone d'activité s'étend du Valais central à la Riviera vaudoise, approvisionne 51 communes en électricité et/ou prestations multimédias.



Des solutions sur mesure pour l'énergie et le multimédia

Maillon essentiel de la transition énergétique, les collectivités publiques doivent s'acquitter de tâches toujours plus complexes. Elles peuvent compter sur Genedis pour les accompagner. Aperçu des prestations proposées.



Planification énergétique

- Analyse de la consommation et des ressources
- Évaluation des besoins futurs
- Catalogue de mesures selon l'option stratégique choisie

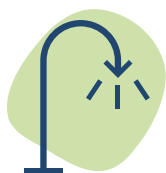
Suivi de la planification énergétique

- Vérification de l'impact des mesures prises
- Pistes d'amélioration



Réseau électrique

Reprise et/ou gestion du réseau, modernisation, installation de compteurs intelligents, maintenance, etc.



Éclairage public

- Installation et maintenance du parc d'éclairage
- Solutions LED et dynamiques (abaissement, détection de mouvement), garantes d'économies d'énergie



Chauffage à distance

- Mise en œuvre et gestion de réseaux de chauffage à distance
- Valorisation du bois déchiqueté local



Production hydraulique

Mise en œuvre et gestion de centrales de mini-hydraulique



Photovoltaïque

Installation et maintenance de centrales photovoltaïques



Mobilité électrique

Fourniture et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques



Eau potable

Gestion du réseau (analyses, planification, développement, financement, exploitation, tarification, facturation, etc.)



Multimédia

Réseau multimédia

→ Reprise et/ou gestion du réseau, maintenance, déploiement de la fibre optique en plaine comme en montagne

Réseau MAN

→ Fibre optique sécurisée pour services communaux, pompiers, police, turbine, etc.

Vidéosurveillance

→ Installation de systèmes de vidéo-surveillance contre les incivilités, avec fibre optique entre les différents sites équipés

Wi-Fi public

→ Fourniture et pose d'accès internet haut débit sécurisé

→ Solutions sur mesure avec options de personnalisation

Et encore...

→ Rencontres et présentation des prestations et nouveautés auprès des communes actionnaires

→ Organisation de soirées publiques d'information sur des thématiques liées à l'énergie

→ Co-financement (contracting) de centrales photovoltaïques et de systèmes de chauffage alimentés par des énergies renouvelables





Apporter des solutions innovantes et durables

Chapitre

3

Des solutions pour concrétiser la transition

Dans un contexte de détente des prix de l'énergie, Genedis a poursuivi ses engagements pour offrir à ses clients des outils leur permettant de suivre et d'optimiser leur consommation tout en devenant des acteurs de la transition énergétique.

Après une année 2022 marquée par l'emballement des prix de l'électricité, l'année 2023 a connu un retour au calme relatif. Car même si le marché s'est détendu, les niveaux de prix sont restés élevés. Alors que les termes « plan Ostral », « contingentement » et « pénurie » intégraient le vocabulaire courant des médias, Genedis planchait sur une solution d'aide à ses grands consommateurs.

Les moyens d'agir

Cette dernière a pris la forme d'une application, développée en collaboration avec les partenaires d'Inera. Baptisé E-Stat, cet outil a été mis gratuitement à disposition des clients éligibles du distributeur. Il leur fournit des précieuses données sur leur consommation et facilite les comparaisons avec les années précédentes. E-Stat offre ainsi aux grands consommateurs les moyens de se préparer à un éventuel contingentement ordonné par le Conseil fédéral.

Dans un contexte de marché toujours incertain, Genedis a porté une attention particulière aux plus petits de ses grands clients, en leur permettant d'intégrer un portefeuille groupé pour davantage de stabilité et de sécurité face à la fluctuation des prix.

Solutions de chaleur renouvelable

Le chauffage des bâtiments est l'une des principales sources de production de CO₂. Afin de réduire les émissions polluantes du bâti existant, Genedis poursuit le développement de ses réseaux de chaleur à distance, qui garantissent aux clients raccordés une énergie renouvelable.

Quant aux solutions de contracting thermique, elles continuent de séduire les propriétaires et les entreprises qui souhaitent remplacer leur chaudière à énergie fossile par une pompe à chaleur ou un chauffage à pellets.

Le solaire rayonne

Lever majeur de la transition énergétique, le développement du photovoltaïque s'accélère. Genedis et sa société fille Setelec proposent diverses possibilités pour devenir producteur solaire, à travers des installations clés en main, du contracting ou des solutions de partage d'énergie entre voisins. Ces services, au succès croissant, complètent une large palette de prestations qui facilitent l'accès à la transition énergétique.

→

Les clients éligibles, qui utilisent plus de 100 000 kWh par an, ont accès à leurs données journalières grâce au portail E-Stat. Un outil efficace d'aide à la décision pour optimiser leur consommation.



Innovation et proximité font la différence

Face à la rude concurrence qui caractérise le marché du multimédia, Genedis mise sur de nouveaux produits et un service clients de qualité.

Les outils de télécommunication font partie intégrante de notre quotidien. Ils facilitent et accélèrent les échanges sociaux et professionnels. Bénéficier de services internet, TV et téléphonie performants et sûrs fait partie des attentes de base de la population. Sur sa zone de desserte, Genedis est à l'écoute des besoins de sa clientèle et l'accompagne dans la transition numérique.

Protection contre la cybercriminalité

Stockant toujours plus de données dans le cloud et utilisant des logiciels connectés en permanence à Internet, les entreprises s'exposent aux attaques informatiques. Afin de renforcer leur sécurité, Genedis leur propose, depuis 2023, des solutions ciblées pour protéger leur réseau des intrusions malveillantes et des vols de données. Développés par net+, les produits Business Defender sont particulièrement adaptés aux entreprises de petite à moyenne taille, qui ne possèdent pas de service informatique dédié.

Connectivité boostée pour les entreprises

Outre la sécurité, la connectivité est l'un des principaux défis auxquels font face les entreprises. La solution Wi-Fi Plume WorkPass, lancée l'an dernier, leur offre tout ce dont elles ont besoin pour améliorer leur environnement numérique de travail. Garantissant un réseau Wi-Fi rapide et fiable, ainsi que des fonctionnalités avancées en matière de productivité et de collecte de données, Plume WorkPass agit comme une plateforme de connectivité idéale pour les PME.

La qualité du service face aux prix agressifs

Le marché du multimédia est le théâtre d'actions promotionnelles permanentes. Alors que la plupart des opérateurs misent sur des offres agressives pour attirer la clientèle, Genedis et les autres distributeurs des produits net+ mettent davantage l'accent sur l'amélioration continue des services, telle que l'extension des données de roaming intervenue courant 2023, la fidélisation de la clientèle et le rapport qualité-prix des produits. Autant d'engagements qui paient, comme en témoigne l'excellent score NPS de près de 60% mesurant la satisfaction de la clientèle résidentielle, particulièrement sensible au service client de proximité, qui permet à Genedis de se démarquer des autres opérateurs.

Le NPS, qu'est-ce que c'est ?

Évaluant la satisfaction client sur une échelle de 0 à 10, le Net Promoter Score, ou NPS, s'obtient en soustrayant le pourcentage des détracteurs (notes de 0 à 6) à celui des promoteurs (notes 9 et 10) d'une marque. Le score ainsi obtenu varie de -100 à +100%. Un NPS est considéré comme bon s'il est supérieur à 0, et comme excellent au-delà de 50.



Les entreprises gagnent en connectivité et leur clientèle en confort, grâce à la nouvelle application Plume WorkPass.

Cent kilomètres de fibre en plus

Genedis continue d'étendre et d'optimiser son réseau de télécommunication, afin de rendre la fibre optique accessible au plus grand nombre.

Pour le travail, les loisirs ou simplement pour échanger avec ses proches, une connexion haut débit est indispensable. La quasi-totalité des ménages suisses en est aujourd'hui équipée. La fibre optique est la technologie la plus avancée en matière de haut débit. C'est pourquoi Genedis fait de l'extension de son réseau fibré une priorité et planifie son développement aussi bien dans les villes de plaine que dans les villages de montagne.

Des performances améliorées

Si construire l'infrastructure de demain passe par la pose de kilomètres de câbles de fibre en plus – une centaine ont été tirés en 2023 –, cela se matérialise aussi par le remplacement d'anciens équipements au profit de modèles plus performants. Le renouvellement des interfaces entre fibre optique et réseau coaxial, au sein des quartiers, garantit la fourniture de débits plus élevés ainsi qu'une meilleure stabilité des services.

Piloter les réseaux et collecter les données

Genedis opère l'optimisation de son réseau télécom dans le Bas-Valais ainsi que dans le Valais central, où la mixité avec le réseau électrique favorise un développement accéléré dans le contexte de la mise en place du smart grid et du smart metering; le pilotage des réseaux électrique et multimédia, ainsi que la collecte de données de consommation, étant les principaux défis auxquels font face les distributeurs. Afin d'avoir un œil sur la qualité de son réseau, Genedis a développé, en interne, un système de monitoring capable d'évaluer en temps réel l'état des équipements. Ce système permet de détecter les éventuelles dérives et d'intervenir préventivement pour éviter des pannes.

Réseau sécurisé pour la Ville de Monthey

Au chapitre des réalisations 2023, notons le renouvellement du réseau informatique interne de la Ville de Monthey. La municipalité peut désormais compter sur une connexion fibrée et sécurisée reliant ses différentes infrastructures, ce qui simplifie l'accès aux systèmes informatiques de l'administration communale. Doté d'une capacité pouvant aller jusqu'à 100 Gbit/s, le réseau est utile également à la vidéo-surveillance, à la gestion des accès aux parkings ainsi qu'aux Wi-Fi des établissements publics.

Préparation de l'extension à la Riviera

Enfin, courant 2023, Genedis a activement préparé le rachat du réseau de télécommunication de Briod SA et son interconnexion avec son propre réseau chablaisien. Une acquisition qui permettra au distributeur de renforcer son positionnement auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités de la Riviera vaudoise.

Chiffres clés

- **99,7 kilomètres** de câbles de fibre optique installés en 2023
- **95 POP FTTH** en service
- **197 nœuds** optiques en service
- **134 Remote-PHY** en service (équipements de dernière génération, en remplacement des nœuds optiques)
- **10 700 logements** ou commerces équipés d'une prise fibre optique
- **23%** des clients Internet raccordés au réseau FTTH
- **310 nouveaux bâtiments** raccordés
- **800 nouveaux logements ou locaux commerciaux** connectés à la fibre optique

Prestations étendues à l'intention des communes

Face au risque de pénurie, les communes s'orientent vers une utilisation plus rationnelle de l'eau. Une transition que Genedis accompagne avec son nouveau service « Eaux & réseaux hydrauliques ».

Les attentes qui pèsent sur cette ressource naturelle sont nombreuses: approvisionnement en eau potable, irrigation des terres agricoles, maintien de la biodiversité, production hydroélectrique, etc. Dans un contexte de changement climatique, l'utilisation rationnelle et pluridisciplinaire de l'eau devient une nécessité.

Consciente de ces enjeux et guidée par la volonté d'agir pour une gestion durable, Genedis développe depuis plusieurs années ses prestations destinées aux collectivités. Un nouveau service baptisé « Eaux & réseaux hydrauliques » et rattaché au département « Transition et services énergétiques » a ainsi vu le jour.

Établissement de règlements communaux

Après avoir accompagné plusieurs communes de sa zone de desserte dans l'élaboration de leur plan général d'approvisionnement en eau potable (PGA), Genedis se charge pour elles de la mise à jour de leur règlement sur la fourniture d'eau et leur tarification. Dès 2024, la prestation s'étendra au domaine des eaux à évacuer, avec deux premiers mandats déjà programmés.

En 2023, Genedis a intégré à son effectif un exploitant de réseaux d'eau. Les exigences légales en lien avec l'approvisionnement en eau potable sont en effet de plus en plus nombreuses, et les communes manquent souvent de ressources et de temps pour y répondre. Genedis a donc assuré pour la première fois la gestion du réseau d'eau potable d'une commune, Massongex,

avec tout ce que cela implique: exploitation courante, analyse de la qualité, surveillance, piquet 24h/24, 7j/7. Un succès. La qualité de l'eau et le bon fonctionnement des infrastructures ont été assurés.

Représentation du maître d'ouvrage pour des objets complexes

En lien avec la qualité de l'eau, au nom de la STEVT, Genedis a accompagné les communes de Finhaut et Salvan dans les phases finales des travaux de construction de la station de traitement de l'eau de Finhaut et des trois nouveaux réservoirs de Salvan. Dans ce dossier complexe, qui a débuté en 2018 et qui se poursuivra jusqu'en 2026, Genedis a été très impliquée, assurant à la fois la direction générale du projet et des travaux.

Étude d'un réseau intercommunal

Dans un contexte tourné vers la sécurisation de l'approvisionnement en eau, Genedis a proposé à plusieurs communes déjà connectées de mener une étude pour un réseau intercommunal renforcé, plus étendu et plus sûr, basé sur un réseau complexe de conduites et de plusieurs ouvrages. Celle-ci est en cours.



En 2023, le service « Eaux & réseaux hydrauliques » a assuré pour la première fois la gestion du réseau d'eau potable d'une commune, Massongex. Une mission remplie avec succès.



Contribuer à la transition énergétique

4

Chapitre

L'essor des compteurs intelligents

Face à la demande croissante en électricité, Genedis continue à renforcer ses infrastructures réseau. Afin de mieux monitorer les flux, les compteurs intelligents sont privilégiés.

Les compteurs intelligents (smart meters) jouent un rôle décisif dans le cadre de la transition énergétique, offrant la possibilité aux utilisateurs de suivre leur consommation journalière d'énergie. Les données récoltées sont accessibles via un espace client, ce qui permet d'adapter ses habitudes grâce à des profils de consommation type. Genedis a pour objectif de remplacer les 30 000 compteurs électriques qui se trouvent actuellement sur sa zone de desserte, au profit des smart meters.

Synergie entre fibre optique et smart meters

L'extension du réseau de fibre optique se poursuit, d'une part pour améliorer la qualité du réseau télécom, d'autre part pour servir le réseau de communication nécessaire entre les smart meters. La fibre assure le transfert de leurs données de manière plus performante que le réseau cellulaire. Genedis vise le raccordement de 7500 ménages d'ici 2027, ce qui correspond à un rythme de 2400 bâtiments par année. Pour atteindre cet objectif, des équipes multifluides ont été mises sur pied, dont les connaissances du réseau électrique et de la fibre optique permettent d'être efficaces dans l'extension du réseau et la pose de compteurs.

Mesures de sécurisation des données

Les données récoltées par Genedis restent confidentielles et sont utilisées uniquement à des fins de distribution et de fourniture d'énergie électrique. Seuls les kilowattheures électriques consommés sont enregistrés et transmis, selon les prescriptions légales, une fois par jour. En outre, les outils de gestion et le traitement des données sont hautement sécurisés.

Autres projets réalisés en 2023

Réseau 16 kV et stations transformatrices

- Zone commerciale des Morands à Riddes : construction du réseau et des stations pour IKEA, Coop et McDonald's
- Stations du collège à Vernayaz, Illarey à Chamoson, Dzoc à Haute-Nendaz
- Génie civil pour la liaison de moyenne tension de Saxon à Sapin haut

Mobilité électrique

- 120 bornes installées sur la zone de desserte

Travaux pour d'autres GRD

- Réalisation de la nouvelle liaison 16 kV La Preyse – La Rasse à Évionnaz
- Projet de nouvelle station Gravière à Collonges
- Construction de la nouvelle station de la gare à Saint-Maurice
- Études pour la rénovation de la station Martenaux à Collonges
- Rénovation complète de la station du centre commercial à Fully

Ingénierie et bureau technique

- Étude de réseau 16 kV pour Ovronnaz Solar
- Conception et appels d'offres pour le poste 16 kV Tardys à Massongex
- Projets de station pour l'école d'Ardon et l'église de Finhaut
- Projet de réseau 16 kV et de station pour la télécabine Marécottes – La Creusaz
- Étude pour le bouclage de secours 16 kV/6 kV à Saint-Maurice

Moderniser et optimiser

Genedis propose aux collectivités des solutions efficaces et écologiques pour leur éclairage public. Ces technologies promettent une réduction de consommation de l'ordre de 65 à 70%.

À la suite des recommandations édictées par la Confédération l'hiver passé, l'éclairage public continue d'être au centre des discussions. Les solutions proposées par Genedis prennent en compte la pollution lumineuse, les économies d'énergie et le déploiement de nouvelles technologies, qui lient confort, sécurité et durabilité.

Moins de pollution lumineuse

Les candélabres d'anciennes générations projettent de la lumière à 360 degrés et ne reflètent qu'une partie du flux lumineux en direction du sol, ce qui est peu efficace et génère une grande pollution lumineuse. Ce phénomène perturbe le comportement des êtres vivants, et dérange autant les riverains que les animaux de nuit. Genedis soutient ainsi les collectivités publiques dans leur passage aux LED. Cette technologie permet de limiter les températures de couleur à 3000 K, qui émet moins de lumière bleue. Autres mesures : diminuer la hauteur des mâts et opter pour des luminaires équipés d'optiques photométriques bien conçues.

Détection de présence et extinction nocturne

Dans une optique d'efficacité, la gestion dynamique du parc de lampadaires avec détection de présence permet d'illuminer les tronçons de route et les rues uniquement en cas de nécessité. Ce système intelligent règle l'intensité et la durée de fonctionnement

des luminaires. Selon leurs points d'alimentation, les lampadaires de certains quartiers peuvent être éteints automatiquement, souvent entre 23 heures et 5 heures du matin. Plusieurs communes se sont adressées à Genedis pour gérer l'éclairage public sur leur territoire et superviser l'extinction nocturne. Cette mesure réduit sensiblement la consommation d'énergie.

50% de LED sur la zone de desserte

Genedis assume l'exploitation et la maintenance de 8000 points lumineux sur sa zone de desserte, dont le 50% bénéficie de la technologie LED. Les candélabres les plus vétustes (environ 25% des 50% restants) seront remplacés, afin de limiter leur consommation énergétique. Les LED et la gestion dynamique permettent une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 65 à 70%.



La gestion dynamique de l'éclairage avec détecteur de présence permet de réduire sensiblement la consommation d'énergie.

Cap sur le solaire, persévérance pour l'éolien

Grâce à son expertise, sa capacité d'installation élevée et quelques projets emblématiques, Genedis se positionne désormais comme un acteur régional de poids en matière d'énergie photovoltaïque.

Fidèle à sa volonté de contribuer activement au développement d'une énergie propre et renouvelable, Genedis a réalisé l'an dernier une trentaine d'installations solaires. Celles-ci ont essentiellement trouvé place sur de nouveaux immeubles d'habitation, en mode contracting. Cela porte à 2000 le nombre de centrales sur le réseau Genedis, pour une production annuelle injectée de 22 millions de kWh, une partie de l'électricité étant autoconsommée.

Avec l'aide de Setelec, sa société électrique multiservice, Genedis prévoit en 2024 d'importants travaux dans ce secteur. Il s'agira notamment de démarrer les études pour le projet d'équipement des parois antibruit de l'A9 (lire en page 9). Le bureau d'études travaille également sur plusieurs projets d'ombrières solaires, ces dernières représentant un potentiel de développement important de nouveaux marchés.

Parcs éoliens au coude du Rhône

L'énergie éolienne pourrait elle aussi voir son importance grandir ces prochaines années. Les interminables procédures liées au développement des parcs du coude du Rhône se rapprochent de leur épilogue. À Charrat, la demande d'autorisation de construire a pu être déposée et deux nouvelles machines devraient rejoindre Adonis en 2026, malgré une dizaine d'oppositions de principe.

À Collonges-Dorénaz, la problématique de compensation des surfaces d'assolement est en voie de résolution, et du côté des Courtis Neufs (Martigny), le plan d'aménagement détaillé de la zone pourrait être homologué par le Conseil d'État à l'horizon 2025.

Le régime de vents de la région est toujours aussi favorable à cette énergie. Les trois éoliennes en place affichent une disponibilité moyenne de plus de 98% en 2023. Depuis l'installation de Cime de l'Est en 2012, 233 GWh ont été produits, et 5663 tonnes d'émissions de CO₂ ainsi évitées.

Microcentrale hydroélectrique à Dorénaz

Si Genedis a fait en août son entrée au capital-actions de Salanfe SA (lire en page 8), c'est plutôt dans la mini-hydraulique que la société a déployé son savoir-faire et son capital ces dernières années. Elle assure ainsi la gestion de huit petites centrales en copropriété sur les communes de Fully, Nendaz, et la vallée du Trient, pour un total de 17 millions de kWh commercialisés.

Ce chiffre évoluera peu ces prochaines années, les torrents de montagne pouvant être exploités le sont déjà; les autres font face à des impératifs de biodiversité. Une nouvelle microcentrale devrait cependant voir le jour en 2024 sur les eaux de la Cergna, en provenance de Champex d'Allesse (commune de Dorénaz). Une réalisation confiée à Genedis.



Plusieurs projets d'ombrières photovoltaïques sont à l'étude par Genedis, qui cherche à se profiler comme un acteur de choix sur ce marché.



Un tiers du réseau posé en 2023

Genedis a installé quatre kilomètres de conduites de chauffage supplémentaires en 2023, pour atteindre un réseau de douze kilomètres sur les communes desservies. L'infrastructure fournit environ 2,2 GWh de chaleur renouvelable.

En collaboration avec les communes et en adéquation avec leur planification énergétique, Genedis déploie le réseau de chauffage à distance dans les artères principales de plusieurs villages. Ce service permet d'améliorer le bilan carbone et énergétique des communes, et d'augmenter la part d'énergie renouvelable consommée. L'entreprise exploite actuellement cinq réseaux CAD, à Riddes, La Tzoumaz, Leytron, Ovronnaz et Vernayaz, pour une production totale d'environ 2,2 GWh de chaleur.

Les réseaux existants gagnent du terrain

À Riddes, une chaufferie d'appoint sera mise en service dans la zone industrielle, en plus de la chaufferie existante. Une autre centrale de production de chaleur à bois est à l'étude. Ce projet vise à éviter le transport du bois en installant la centrale de chaleur à plaquettes forestières à proximité du lieu de production.

À Leytron et à Vernayaz, les travaux d'extension du réseau se poursuivent, tandis qu'à La Tzoumaz, Genedis a pu démarrer la pose des conduites de chauffage dans la rue centrale, avec la possibilité de raccorder une vingtaine de bâtiments. Finalement, à Évionnaz, le réseau a été développé en

anticipant la construction d'une nouvelle école, où une chaudière sera installée afin de répondre aux exigences de puissance des raccordements.

Raccordement de six bâtiments à Ovronnaz

Dans le secteur des Bains, le réseau d'Ovronnaz comprend six bâtiments qui seront raccordés au CAD d'ici l'été 2024. Les travaux de ces deux dernières années ont permis de construire la chaufferie ainsi que le réseau de chaleur, nécessaires au remplacement des chaudières à mazout par des énergies renouvelables. La nouvelle chaufferie à pellets de 1 MW permettra d'économiser chaque année environ 480 000 litres de mazout.

Le CAD en 2023

- **6 réseaux** en cours de développement
- **12 kilomètres** de conduites de chauffage
- **78 bâtiments** introduits, dont 29 raccordés
- **Environ 600 tonnes de CO₂** économisés par an



Six bâtiments sont en cours de raccordement au réseau de chauffage à distance d'Ovronnaz.



S'engager pour le bien-être

Chapitre

5

Accent sur la formation et la marque employeur

À la suite du changement d'identité de Genedis, les Ressources humaines développent la marque employeur en mettant en valeur les avantages collaborateurs, l'offre de formation continue et le recrutement des jeunes.

L'amélioration continue se place au cœur de la politique des ressources humaines chez Genedis. L'évolution professionnelle y est garantie grâce aux possibilités offertes de formation continue, de formation en cours d'emploi, de stages d'observation et de places d'apprentissage, rendant Genedis attractive en tant qu'employeur.

Standardiser et faciliter le recrutement

En parallèle du travail d'harmonisation de l'administration du personnel, le processus de recrutement a été standardisé auprès des sociétés filles. Pour faciliter le recrutement en ligne, la page «Carrières» du site a été améliorée. La nouvelle identité visuelle a été déclinée pour les annonces de recrutement diffusées dans la presse ou les médias sociaux. La mise en évidence des avantages collaborateurs a de plus été renforcée au-

près des employés et des candidats potentiels. En 2023, environ 25 personnes ont été recrutées chez Genedis.

Assurer l'employabilité

Afin de favoriser le développement de compétences des jeunes diplômés d'études supérieures, un contrat d'une année peut leur être proposé. Par ailleurs, d'anciens stagiaires poursuivent actuellement leur formation dans une HES, tout en travaillant à temps partiel chez Genedis. La société encourage la formation en cours d'emploi et la formation continue, et participe généralement aux coûts. L'objectif est d'assurer l'employabilité, en maintenant un bon niveau de connaissances, et le bien-être au travail.

Rencontrer et former la relève

Chaque année, des élèves du cycle d'orientation sont accueillis dans différents départements pour des stages d'observation. Plusieurs entretiens fictifs se sont déroulés au cycle d'orientation de Nendaz et à l'école préprofessionnelle de Sion, afin de confronter les jeunes à ce type de situation. Genedis était aussi présente à la Foire du Valais pour promouvoir le recrutement d'apprentis et de stagiaires, et se présenter résolument comme une entreprise formatrice.



Plus de 25 apprentis et stagiaires sont formés chez Genedis et Setelec. Ci-dessous, les diplômés de l'année 2023.

Chiffres clés

→ 219 collaboratrices et collaborateurs

dont:

- 6 à la Direction
- 67 au Dpt Infrastructures réseaux
- 32 au Dpt Télécom et informatique
- 17 au Dpt Transition et services énergétiques
- 38 au Dpt Commerce et marketing
- 35 au Dpt Finances, énergie et services généraux
- 9 à l'état-major (RH, communication et secrétariat de direction)
- 15 apprenties, apprentis et stagiaires

Mais aussi:

- 62 collaboratrices et collaborateurs dans nos sociétés filles (Roman et Setelec)
- 12 apprenties, apprentis et stagiaires chez Setelec

Et:

- 38,8 ans: l'âge moyen
- 9,2 années: l'ancienneté moyenne



Le dispositif se consolide

Travailler en sécurité et sans mettre en danger sa santé nécessite de former l'ensemble du personnel. En 2023, Genedis a souhaité que la prévention des risques fasse partie de sa culture d'entreprise.

Le concept de sécurité et de protection de la santé se déploie selon trois axes principaux: la gestion des risques et la prévention en entreprise, la gestion de crise, ainsi que la protection incendie. En 2023, l'appréciation des risques professionnels, deux exercices de gestion de crise et plusieurs formations techniques ont été mis en œuvre avec l'appui de Vizen.

Prévention des risques: intégration du développement durable

L'appréciation des risques vise à créer des familles de risques professionnels. Cette méthodologie définit le niveau de priorité pour chaque famille et permet d'ajuster les plans d'action y relatifs. Nouveauté: l'axe du développement durable a été intégré pour ce qui touche à la santé et la sécurité au travail et aux risques spécifiques liés aux infrastructures, cela dans le but d'assurer le bien-être des employés. L'impact de leur travail sur l'environnement fera donc partie de l'analyse des risques.

Maîtrise des risques: mises en situation et formations

Deux exercices grandeurs nature ont été menés afin de tirer les enseignements nécessaires à l'amélioration continue. Le premier exercice portait sur une cyberattaque par ransomware, l'autre sur un incendie dans une sous-station électrique. Des formations techniques importantes ont aussi été données aux nouvelles équipes de construction multifluides, comme le refresh des accès aux stations électriques, l'ouverture des tubes dans les fouilles, la coupe et la détection de câbles électriques. Les monteurs du réseau électrique ont, quant à eux, été formés aux travaux sous tension.

Suivi des directives de protection incendie

Afin de répondre aux prescriptions en vigueur de l'assurance qualité, la protection incendie a été évaluée au travers d'audits de conformité des bâtiments de Genedis sur les trois sites. Un plan de maintenance a également été créé avec l'appui du service logistique et des autres parties prenantes de l'entreprise, en collaboration avec Vizen. Ce document permet d'avoir une vision globale du matériel, des appareils et de l'outillage à contrôler pour qu'il fonctionne en toute sécurité.



Des audits ponctuels sont réalisés pour évaluer les connaissances et la maîtrise des risques lors d'activités sur le terrain. Ici, un collaborateur déclenche une installation électrique à basse tension.



Concept d'urgence pour le service client

Les employés des trois points de vente à Vernayaz, Monthey et Nendaz ont été formés à une procédure en cas d'agression. Une fiche réflexe, l'installation d'un bouton anti-agression et une marche à suivre en cas de colis piégé et d'évacuation font partie de ce concept d'urgence. Cette formation renforce la mise en œuvre du dispositif global d'urgence en entreprise.



Sociétés filles et partenaires

6

Chapitre

Lancement du secteur solaire

Avec les débuts réussis de son département photovoltaïque, Setelec a ajouté une nouvelle corde à son arc pour s'affirmer encore davantage comme prestataire électrique global.

En tant que partenaire électrique multiservice des particuliers, des entreprises et des collectivités, Setelec offre un panel complet de prestations dans le domaine des installations intérieures, de la mobilité, de la domotique et, depuis 2023, du photovoltaïque.

2500 panneaux posés

Le lancement de ce nouveau département, qui emploie une quinzaine de personnes, s'inscrit dans un marché du solaire en pleine expansion, sur lequel les acteurs de proximité ont leur carte à jouer. Sur l'année 2023, Setelec a ainsi concrétisé une cinquantaine de projets, principalement pour des villas, et posé 2500 panneaux. Un effort de communication a été fait en matière de visibilité, avec une présence sur le stand de Genedis à l'occasion de la Foire du Valais, et en matière d'information, avec une mise à jour du site internet. Ce dernier accueille une section dédiée aux installations solaires, avec notamment la possibilité d'estimer le coût et le potentiel de sa future installation grâce à un calculateur en ligne.

Consolidation des ressources

L'entreprise a profité du déménagement de ses bureaux principaux à Saxon pour renforcer son secteur

administratif avec l'engagement d'une responsable. Au total, Setelec compte une septantaine de collaboratrices et collaborateurs, dont douze apprentis. Un important travail de fidélisation et de formation est effectué pour pallier la difficulté à recruter du personnel qualifié. Cet accent mis sur la relève s'ajoute à l'excellent état d'esprit qui anime les équipes et au faible turnover comme sources de satisfaction.

Grands chantiers

Au chapitre des principaux projets, Setelec a obtenu le mandat de réalisation des installations électriques intérieures d'un important centre commercial de plusieurs centaines de mètres carrés, ainsi que d'une grande halle industrielle. L'entreprise a par ailleurs été sollicitée pour son expertise en matière domotique afin d'équiper intégralement une maison de maître.

Quant à l'avenir, Setelec l'envisage avec sérénité, convaincue que le photovoltaïque poursuivra sa croissance et que les évolutions du cadre légal offriront de nouvelles opportunités aux acteurs de la branche et de nouveaux moyens aux citoyens pour accélérer la transition énergétique.



Setelec a connu une année 2023 radieuse, grâce, notamment, à une activité soutenue pour son nouveau secteur d'installations solaires.

Durabilité et visibilité

Depuis 2023, Roman prend des mesures pour proposer des produits plus durables et augmenter sa visibilité.

Le marché post-Covid s'étant stabilisé, les commandes de pompes à chaleur respectent des délais normaux, ce qui a permis à Roman d'amorcer un virage vers plus de durabilité, à travers la réalisation de deux initiatives. La première concerne le recyclage des PAC. Pour éviter la pollution lors d'une élimination inappropriée, Roman facture, depuis septembre 2023, une taxe de recyclage anticipée. Grâce à un partenariat avec la Fondation SENS eRecycling, les PAC usagées sont récupérées chez le client et recyclées.

La deuxième initiative porte sur la formation des collaborateurs aux futurs fluides frigorigènes, qui permettent à une PAC de fonctionner. Les fluides actuels peuvent avoir un impact environnemental plus ou moins conséquent en fonction de leur indice PRG. C'est pourquoi les fabricants opteront pour un fluide frigorigène ayant un indice PRG inférieur à 150 d'ici à 2030.

Gagner en visibilité dans le secteur professionnel

Afin de présenter ses prestations et acquérir de nouveaux clients, Roman a inauguré en 2023 son nouveau site web ainsi que sa page LinkedIn. La société a également participé en tant qu'exposant au Swiss Cooling Heating Expo, l'occasion de rencontrer des professionnels de l'industrie, de nouer de nouveaux partenariats, et de mettre en fonction un banc de test pour la formation des clients.

Vizen

La gestion de crise : une priorité

Vizen consolide sa place en tant qu'expert en sécurité auprès des communes, des PME et des entreprises électriques.

De nouveaux clients ont fait appel à Vizen pour l'analyse de leur système de management de la sécurité au travail et protection de la santé, pour la conduite d'expertises incendies, ainsi que pour la mise en œuvre de concepts d'urgence et de gestion de crise. Plusieurs administrations communales ont sollicité des prestations de conseil à l'autorité de protection incendie en fonction. Les problématiques qu'elles rencontrent sont liées aux contrôles

périodiques des bâtiments, aux permis d'habiter/d'exploiter et aux expertises pour des bâtiments en tout genre. Sans oublier les manifestations publiques, où un contrôle du concept de sécurité est nécessaire.

Exemplarité auprès de la branche

À la suite de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst du 1^{er} janvier 2022), Vizen a travaillé sur l'application des nouvelles normes avec la Commission romande pour la sécurité au travail (CORSE). Ce projet a abouti sur un document probant, qui a été repris par l'Association des entreprises électriques suisses. Il servira d'exemple pour l'application des normes de sécurité au travail et protection de la santé, garantissant l'adéquation à l'OTConst.

Modèle de collaboration pour dynamique d'innovation

Membre des plateformes Inera et Smart Data Energie, Genedis y co-construit des produits innovants destinés aux entreprises et acteurs de l'immobilier. Un modèle gagnant.

Née en 2018 du partenariat de quatre distributeurs régionaux, en tête desquels Genedis, Inera a célébré son 5^e anniversaire. Guidée par le leitmotiv « L'énergie nous rapproche », la plateforme d'innovation propose à ses actionnaires de codévelopper des produits et prestations pour les entreprises, les particuliers et le monde de l'immobilier, tout en mutualisant les coûts. Au travers de groupes de travail et de commissions, les distributeurs sont fortement impliqués dans la réflexion (lire l'encadré ci-dessous). Partenaire important, Genedis emmène l'un des deux pôles de compétences: Digitalisation & support IT. En 2023, deux nouveaux partenaires ont rejoint le modèle Inera: SEFA (Aubonne) et SI Nyon. Un dixième est attendu pour 2024 avec vOé, acteur du Nord vaudois.

Sensibilisation à la sobriété énergétique

Si le développement de produits par Inera répond à l'évolution du cadre légal et des technologies, pour une transition énergétique accélérée, il intègre également

un objectif de sobriété. Inera a donc créé en 2023 une nouvelle commission de travail destinée à plancher sur des prestations pour sensibiliser les acteurs publics et les milieux scolaires à cette thématique. Dans cette première phase, différents outils ludiques ont été testés (jeux de société, théâtre participatif, etc.).

Smart Data Energie:

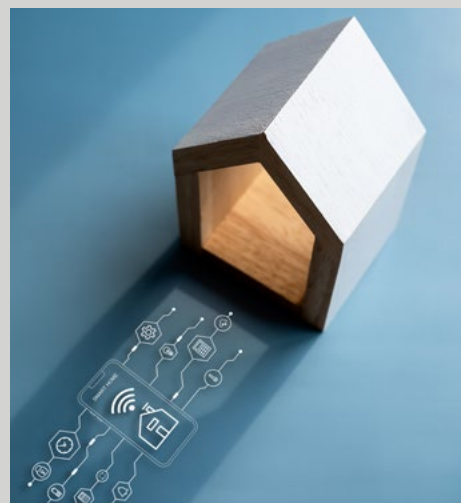
collecte, stockage et traitement de données

L'exploitation des données clients constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les distributeurs, qui y trouvent de précieuses informations pour améliorer la gestion de leur réseau. Or, plus les données sont nombreuses, plus les informations sont stratégiques. À l'image d'Inera, Smart Data Energie rassemble donc 20 distributeurs sur toute la Suisse occidentale, Genedis y compris. L'étanchéité entre les données de chaque partenaire est garantie, et la plateforme technologique commune permet la collecte, le stockage et le traitement de celles-ci à grande échelle.

Gestion multifluide et bornes de recharge pour entreprises

En 2023, le produit **Community**, qui propose aux communautés solaires une gestion technique et administrative de leur électricité, poursuit son développement en version multifluide (électricité, eau, chauffage). Community DIFEE correspond ainsi aux recommandations légales et répond au souhait des propriétaires d'immeubles et gérances immobilières de mettre en place une gestion plus équitable des charges.

Charg'Immo, solution de recharge de véhicules électriques pour les immeubles, peut désormais être financée, à choix, par le distributeur ou le(s) propriétaire(s). En 2024, un produit spécialement destiné aux entreprises sera développé, pour une gestion facilitée des différentes clientèles et décomptes associés: l'entreprise et ses véhicules, les collaborateurs, et possiblement des tiers le week-end.



Offrir aux consommateurs une gestion facilitée et une vision des différents « fluides » (électricité, eau, chauffage), telle est l'ambition d'une partie des produits et prestations développés par Inera.



Finances

Chapitre

7

Compte de résultat

en CHF

	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Commercialisation d'énergie	37 522 876	26 914 688
Transport d'énergie	28 008 900	21 982 281
Acheminement réseau tiers	1 250 493	0
Production d'énergie et produits des prestations de services	5 484 314	4 430 930
Prestations multimédias	23 588 068	0
Produits des activités annexes	6 949 212	13 572 490
Prestations propres installations	4 320 653	1 813 986
Total produits d'exploitation	107 124 515	68 714 374
CHARGES D'EXPLOITATION		
Approvisionnement en énergies	35 594 793	23 512 464
Réseaux amont	8 936 327	6 504 461
Achats marchandises et prestations de services	13 033 943	7 241 696
Charges de personnel	21 756 701	14 800 070
Autres charges d'exploitation	7 672 529	6 595 793
Charges des activités annexes d'exploitation	2 620 276	2 525 330
Impôts capital et foncier	582 028	385 884
Total charges d'exploitation	90 196 598	61 565 698
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET IMPÔTS	16 927 917	7 148 677
Amortissements et correction de valeurs	12 222 357	6 603 185
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	4 705 560	545 491
Produits financiers	728 891	738 444
Charges financières	1 721 337	648 191
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	14 556 878	261 977
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	14 355 337	67 087
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 914 656	830 635
Impôts	524 930	120 359
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3 389 726	950 994

Bilan

en CHF

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	7 469 738	12 654 673
Créances		
- envers des tiers	30 308 462	26 273 434
- envers des entités proches	424 906	2 291 580
Ducroire	-2 000 000	-1 490 000
Autres créances à court terme	7 230	455 034
Autres créances envers des entités proches	0	1 545 882
Créances envers institutions publiques	120 553	0
Actifs de régularisation	2 945 222	1 200 000
	39 276 111	42 930 603
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres	68 416	0
Créances à long terme envers entités proches	2 095 000	2 170 000
Créances à long terme	675 524	0
Autres immobilisations financières	4 500 000	0
Participations	9 879 341	32 888 937
	17 218 281	35 058 937
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	18 430 275	0
Mobilier, machines, véhicules, informatique	7	5
Réseau, immeuble	48 932 815	49 960 738
	67 363 097	49 960 743
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Développements informatiques	1	0
Total des immobilisations incorporelles	1	0
TOTAL ACTIF	123 857 491	127 950 283

Bilan

en CHF

PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes sur achats et prestations de services		
- envers des tiers	28 674 445	25 321 878
- envers des entités proches	688 528	1 420 401
- acomptes clients	-222 765	0
Autres dettes à court terme	3 214 012	146 740
Autres dettes envers des entités proches	0	36 000
Passifs de régularisation	8 537 174	4 813 510
Dettes à court terme portant intérêts	4 990 561	19 822 353
	45 881 954	51 560 882
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	38 240 000	26 982 353
Provisions	14 905 764	29 685 870
	53 145 763	56 668 223
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	14 490 000
Réserve légale issue du bénéfice	767 625	715 466
Réserve légale issue d'apport de capital	1 420 860	745 000
Bénéfice reporté	3 143 563	2 819 719
Bénéfice de l'exercice	3 389 726	950 994
	24 829 774	19 721 178
TOTAL PASSIF	123 857 491	127 950 283

Commentaires du compte de résultat

Remarques générales

Le compte d'exploitation au 31 décembre 2023 présente un résultat d'exploitation avant amortissements, provisions, intérêts et impôts (EBITDA) de CHF 16 927 917.- contre CHF 7 148 677.- au 31 décembre 2022. Il s'agit du premier exercice à la suite de l'intégration des sociétés Télédís SA et Société anonyme d'Electricité d'Ardon (SAEA).

Produits d'exploitation

Les ventes d'énergie sont supérieures à l'exercice 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des tarifs 2023 (+5,3 ct/kWh) et par l'augmentation du volume de vente d'énergie en lien avec la commercialisation d'énergie à la Commune de Fully.

Le transport d'énergie est également en augmentation par rapport à l'exercice 2022, en raison de la hausse des tarifs 2023 (+1,2 ct/kWh) et de la première année d'intégration de la Commune d'Ardon. Les volumes distribués sont quant à eux stables (moyennant l'intégration des volumes d'Ardon). La température moyenne de l'année 2023 de 11,79°C demeure proche de celle de 2022 (12,24°C).

L'ensemble de la propre production d'électricité de Genedis a été commercialisé pour un montant total de 2,2 MCHF. La production thermique a généré un chiffre d'affaires de 2,5 MCHF. Cette position regroupe aussi les autres prestations de services (gestion des communautés d'autoconsommation, audits et conseil énergétique, mobilité électrique) pour un montant de 0,9 MCHF.

Les prestations télécom sont intégrées pour la première année dans le résultat de Genedis.

Les produits des activités annexes d'exploitation (travaux et mandats pour tiers) au 31 décembre se montent à 6,9 MCHF. Les travaux anciennement facturés à Télédís SA et SAEA sont intégrés dans l'exploitation courante et ne font donc plus partie des activités annexes. Les mandats sont principalement constitués d'activités de construction de réseaux électriques et télécom, de construction et d'exploitation des réseaux d'éclairage public, de gestion et d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi des mandats technico-administratifs de sociétés tiers.

Les prestations activées progressent en lien avec l'intégration des investissements des sociétés fusionnées.

Charges d'exploitation

Les charges d'approvisionnement en énergie progressent significativement par rapport à 2022. L'augmentation des coûts de l'énergie et l'intégration de l'approvisionnement de la Commune de Fully en sont les principales raisons.

Les charges des réseaux amont augmentent en raison de l'augmentation des coûts du timbre d'acheminement des niveaux supérieurs.

Les achats de marchandises et de prestations de services augmentent à la suite de l'intégration des charges d'exploitation du réseau télécom. Les coûts d'entretien des réseaux électriques et de production sont quant à eux stables par rapport à 2022.

Les charges de personnel progressent principalement par suite de l'intégration du personnel anciennement Télédís SA.

Conclusion

Après comptabilisation des amortissements et provisions, l'exercice 2023 boucle sur un bénéfice net de 3,39 MCHF contre 0,95 MCHF lors de l'exercice 2022.

Emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration

en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice reporté	3 143 563	2 819 719
Bénéfice de l'exercice	3 389 726	950 994
Bénéfice au bilan	6 533 289	3 770 712
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Dividende	1 449 720	579 600
Attribution à la réserve légale	169 486	47 550
REPORT À NOUVEAU	4 914 082	3 143 563

Flux de trésorerie

en CHF

	2023	2022
Résultat annuel	3 389 726	950 994
Variation des provisions	-14 804 106	-1 271 130
Amortissements et corrections de valeurs	12 222 357	6 603 185
Amortissements du Goodwill	14 374 106	0
Contrat participation énergie	0	1 824 999
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement	15 182 083	8 108 048
Variation des créances	4 446 394	-8 233 735
Variation des actifs de régularisation	-1 368 901	-1 198 966
Variation des dettes	1 326 923	5 266 200
Variation des passifs de régularisation	3 289 149	442 560
Variation du fonds de roulement	7 693 565	-3 723 940
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	22 875 648	4 384 108
Investissements corporels	-24 931 314	-18 830 954
Investissements financiers	-5 118 844	-479 483
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-30 050 158	-19 310 437
Païement du dividende	-579 600	-1 231 830
Variation dettes financières	-3 722 565	23 852 647
Variation du capital-actions	2 427 000	1 204 500
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 875 165	23 825 317
VARIATION DES DISPONIBILITES	-9 049 674	8 898 987

Annexe aux comptes

1) Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO).

2) Nombre d'emplois à plein temps

Effectif annuel moyen des emplois à plein temps, 2023: 202,45 (2022: 146,45)

3) Participations

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	31.12.2023		31.12.2022	
	Capital-actions CHF	Part	Capital-actions CHF	Part
Télédis SA, Monthey	Société fusionnée	0%	752 500	98,8%
SAE SA, Ardon	Société fusionnée	0%	50 000	99,8%
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12,9%	1 194 740	12,9%
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20%	2 250 000	20,0%
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5%	12 000 000	15,0%
ValEole SA, Martigny	2 000 000	14%	2 000 000	14,0%
ST EVT SA, Salvan	1 200 000	50%	1 200 000	50,0%
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20%	300 000	20,0%
TRN SA, Nyon	1 515 000	34%	1 515 000	34,0%
FMdF SA, Fully	800 000	28%	800 000	28,0%
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100%	100 000	100%
Inera SA, Fully	900 000	11%	700 000	14,29%
AirSolaire SA, Évionnaz	150 000	50%	150 000	50%
Smart Data Energie SA, Bulle	765 000	13,73%	500 000	21%
Setelec SA, Saillon	500 000	100%	500 000	100%

4) Actifs engagés en garantie des dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Actifs mis en gage en faveur d'une société du groupe	0	1 560 866
Actifs mis en gage	0	0
Emprunts bancaires utilisés	0	0

5) Échéance des dettes à long terme portant intérêt

en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Échéances inférieures à 1 an	4 990 561	19 822 353
Échéances de 1 à 5 ans	15 820 000	9 562 353
Échéances supérieures à 5 ans	22 420 000	17 420 000
TOTAL	43 230 561	46 804 706

6) Organe de révision

en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Montant des honoraires	43 000	30 000

7) Amortissement du Goodwill

La fusion des trois sociétés a fait ressortir un goodwill d'un montant de CHF 14 374 106,30. Ce dernier a été intégralement amorti et compensé par l'utilisation d'une provision pour le même montant.

8) Autres immobilisations financières

Le poste "Autres immobilisations financières" comporte l'achat de la 1^{re} partie d'une prise de participation.

9) Fusion GENEDIS

L'exercice 2023 est marqué par la fusion des sociétés Télédis SA et Société anonyme d'Electricité d'Ardon par reprise des actifs et des passifs selon contrat de fusion du 19.04.2023. Les comptes comparatifs ont été retraités à des fins de comparaison et ces derniers comprennent uniquement les soldes de la société Genedis SA.

10) Dettes LPP

Solde ouvert au 31.12.2023: CHF 377 062.-

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels de Genedis SA, à Vernayaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Genedis SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 36 à 43) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 26 avril 2024

Compte de résultat consolidé du Groupe Genedis

en CHF

	2023	2022
PRODUITS		
Chiffre d'affaires	105 349 529	86 747 630
Autres produits	6 949 212	12 183 808
Prestations activées	4 320 653	2 630 177
Total des produits d'exploitation	116 619 394	101 561 614
CHARGES		
Achats d'énergie et autres	44 531 120	36 423 232
Matériel et prestations de tiers	17 956 755	20 061 816
Frais de personnel	27 135 185	24 530 380
Autres charges d'exploitation	8 835 277	4 342 594
Impôts capital et foncier	583 995	529 721
Total des charges d'exploitation	99 042 332	85 887 743
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, RÉSULTATS FINANCIERS ET IMPÔTS	17 577 061	15 673 872
Amortissements	12 420 603	13 648 387
Corrections de valeurs, provisions	21 906	185 955
	12 442 509	13 834 342
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT RÉSULTATS FINANCIERS ET IMPÔTS	5 134 552	1 839 530
Charges financières	1 923 586	672 802
Produits financiers	699 500	492 339
Charges et produits hors exploitation	201 541	0
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	14 374 106	0
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	14 374 106	0
	1 022 545	180 463
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	4 112 008	1 659 068
Impôts sur le bénéfice	586 250	11 800
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3 525 758	1 647 268
Part actionnaire minoritaire	0	4 748
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	3 525 758	1 642 520

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF CIRCULANT		
Liquidité et titres	7 941 058	18 025 859
Créances envers des tiers	31 386 742	32 811 284
Créances envers des entités proches	0	381 792
Ducroire	-2 119 200	-2 050 200
Autres créances à court terme	9 967	455 610
Stock de marchandises et en cours	4 001 515	1 185 637
Créances envers institutions publiques	120 553	0
Actifs de régularisation	3 253 351	1 889 249
	44 593 986	52 699 231
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Prêts	1 025 524	375 000
Participations et immobilisations financières	6 415 957	6 408 137
Autres immobilisations financières	4 500 000	0
	11 941 481	6 783 137
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	18 430 275	0
Réseaux, immeuble	48 709 974	55 098 555
Mobilier, machines, véhicules, informatique	185 660	400 725
	67 325 909	55 499 280
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Écarts de consolidation	1 077 598	16 088 372
TOTAL ACTIF	124 938 974	131 070 020

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes sur achats et prestations	29 114 335	27 930 098
Autres dettes à court terme	3 321 923	294 969
Passifs de régularisation	9 034 586	5 513 270
Dettes à court terme portant intérêts	4 990 561	19 822 353
	46 461 405	53 560 689
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	38 240 000	26 982 353
Provisions à long terme	15 071 764	29 890 870
	53 311 763	56 873 223
ACTIONNAIRES MINORITAIRES	0	69 603
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	14 490 000
Réserve de consolidation	5 532 047	4 433 985
Bénéfice consolidé	3 525 758	1 642 520
	25 165 805	20 566 504
TOTAL PASSIF	124 938 974	131 070 020

Annexe aux comptes consolidés au 31.12.2023

	en CHF	
	2023	2022
ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT		
Échéances inférieures à 1 an	4 990 561	19 822 353
Échéances de 1 à 5 ans	15 820 000	9 562 353
Échéance supérieures à 5 ans	24 165 000	19 215 000
TOTAL	44 975 561	48 599 706

	en CHF	
	2023	2022
DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE		
Copré	377 062	147 011
Bureau des métiers	215 653	161 008

Bases et principes

Les comptes consolidés du Groupe Genedis clos au 31 décembre 2023 ont été établis conformément au code des obligations.

Les comptes consolidés se fondent sur les bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2023 des sociétés du Groupe.

Toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 31 décembre. Les méthodes et règles de consolidation et d'évaluation sont décrites ci-après.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles Genedis dispose directement de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société. Ces participations ont été consolidées par intégration globale.

La part des actionnaires minoritaires, tant en ce qui concerne les fonds propres que les résultats, est mentionnée séparément.

Les participations dans lesquelles Genedis détient directement 50% du capital ou moins ne sont pas consolidées.

Périmètre de consolidation (intégration globale)

	Capital-actions En CHF	Part Genedis
PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES		
Setelec SA, Saillon	500 000	100 %
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100 %
PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES		
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12,9%
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20%
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5%
ValEole SA, Martigny	2 000 000	14%
STEV T SA, Salvan	1 200 000	50%
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20%
TRN SA, Nyon	1 515 000	34%
FMdF SA, Fully	800 000	28%
Inera SA, Fully	900 000	11%*
AirSolaire SA, Évionnaz	150 000	50%
Smart Data Energie SA, Bulle	765 000	13,7%**

*25% au 31.12.2022

** 21% au 31.12.2022

Traitement des opérations internes

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe. Les dividendes internes sont éliminés lors de la consolidation par la rubrique Bénéfice reporté.

Principe d'évaluation et de présentation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement. Les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été retraités afin de se conformer aux principes de consolidation retenus pour cet exercice.

Liquidités et titres

Les disponibilités comprennent les liquidités dont l'échéance est inférieure à un an. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

Les titres se rapportent à des placements en actions évaluées au coût d'acquisition.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

Dettes sur achats et prestations

Les fournisseurs et autres dettes à court terme figurent au bilan à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, les dividendes reçus sont comptabilisés en produits dans le compte de profits et pertes.

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation proviennent de la différence entre la valeur comptable des participations et la part des capitaux propres (hors résultat) revenant au Groupe à la fin de l'exercice. La différence est portée distinctement dans les immobilisations incorporelles. La fusion des trois sociétés a fait ressortir un goodwill d'un montant de CHF 14 374 106,30. Ce dernier a été intégralement amorti et compensé par l'utilisation d'une provision pour le même montant.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et engagements du Groupe.

Périmètre de consolidation

L'exercice 2023 est marqué par la fusion des sociétés Télédis SA et Société anonyme d'Electricité d'Ardon, par reprise des actifs et des passifs selon contrat de fusion du 19.04.2023.

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes consolidés à l'assemblée générale de Genedis SA, à Vernayaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Genedis SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023 et le compte de résultat consolidé, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 45 à 49) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 26 avril 2024

Édition & Administration:
Genedis - Grand Rue 2
1904 Vernayaz - Suisse
+41 27 763 14 11
www.genedis.ch

Conception: moserdesign.ch
Réalisation et rédaction: Genedis, lefinmot.ch
Photographies: Gianluca Colla (pp. 13, 17, 20), Thomas Masotti (pp. 4, 5, 8, 9, 29, 32), Genedis (pp. 22, 27, 30)

